



LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 13 JANVIER 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE	24
Présents	21
Absents	3
Votants	24

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

**Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.**

<b><u>N°</u> <u>Délibération</u></b>	<b><u>Objet</u></b>	<b><u>Décision</u></b>
D/2026/001	Classement dans le domaine public de l'emprise foncière itinéraire de la voie douce le long de la RD115 – Parcelle ZX 402	Approuvée à l'unanimité
D/2026/002	Déclassement dans le domaine public de l'emprise foncière itinéraire de la voie douce le long de la RD115 – Parcelle ZX 402	Approuvée à l'unanimité
D/2026/003	Signature de l'avenant à la convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement du RASED	Approuvée à l'unanimité
D/2026/004	Rétrocession lotissement Le Clos Vitalis - Tranche 1 et tranche 2	Approuvée à l'unanimité
D/2026/005	Création d'un poste en accroissement temporaire d'activité à temps complet – Pôle Ressources	Approuvée à l'unanimité
D/2026/006	Création d'un poste en accroissement temporaire d'activité à temps non complet – Pôle Ressources	Approuvée à l'unanimité
D/2026/007	Création d'un poste en accroissement temporaire d'activité à temps complet – Pôle Famille	Approuvée à l'unanimité
D/2026/008	Création de postes animateurs saisonniers – Pôle Famille	Approuvée à l'unanimité
D/2026/009	Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Approuvée à l'unanimité
D/2026/010	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Habilitation du CDG de la Mayenne	Approuvée à l'unanimité
D/2026/011	Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes (AMF)	Approuvée à l'unanimité
DÉBAT/26/01	Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)	Favorable à l'unanimité

**AFFICHÉ LE : 14/01/2026**



FAIT A LOIRON-RUILLÉ,  
LE MAIRE  
BERNARD BOURGEAIS